

# News Release

Department of  
External  
Affairs



# Communiqué

Ministère des  
Affaires  
extérieures

N<sup>o</sup> 093

Le 28 avril 1988

PARTICIPATION CANADIENNE AU GROUPE D'OBSERVATION  
DES NATIONS UNIES EN AFGHANISTAN ET AU PAKISTAN

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui que le Canada avait accepté, à la demande du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, de mettre, pendant une période de douze mois, cinq officiers à la disposition du groupe d'observation que l'ONU est en train de constituer afin de faciliter l'application des accords de Genève qu'ont signés le 14 avril dernier les représentants du Pakistan, de l'Afghanistan, des États-Unis et de l'Union soviétique.

Le groupe, qui, à des fins administratives, sera désigné sous le nom de "mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan", sera composé d'environ 50 officiers placés sous le commandement du général Rauli Helmenin, de la Finlande. Ses effectifs proviendront vraisemblablement, outre le Canada, des pays suivants : Autriche, Danemark, Irlande, Ghana, Finlande, Suède, Fidji, Népal et Pologne. On s'attend à ce que le groupe d'observation commence ses activités le 2 mai prochain.

.../2

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

Canada

En annonçant cette nouvelle, M. Clark a fait remarquer que le Canada avait coutume, depuis longtemps, de contribuer aux efforts que déploie l'Organisation des Nations Unies en vue du règlement de conflits internationaux. Le Canada, a-t-il rappelé, a constamment préconisé une solution politique de la situation en Afghanistan et sa participation au groupe d'observation constitue une expression concrète de son attachement à la réalisation de cet objectif. M. Clark a déclaré que les accords de Genève n'auraient pu être conclus sans les efforts du Secrétaire général et de son Représentant personnel, M. Diego Cordovez. Il a également fait observer que la mission de bons offices fournissait aux Nations Unies l'occasion de continuer de jouer un rôle en vue de faciliter le règlement d'une situation à laquelle la communauté internationale attache une très grande importance.